



2025

Janvier

D	L	M	M	J	V	S
29	30	31	1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	1

Février

D	L	M	M	J	V	S
26	27	28	29	30	31	1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	1

Mars

D	L	M	M	J	V	S
23	24	25	26	27	28	1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31	1	2	3	4	5

Avril

D	L	M	M	J	V	S
30	31	1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	1	2	3

Mai

D	L	M	M	J	V	S
27	28	29	30	1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

Juin

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	1	2	3	4	5

Juillet

D	L	M	M	J	V	S
29	30	1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31	1	2

Aout

D	L	M	M	J	V	S
27	28	29	30	31	1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31	1	2	3	4	5	6

Septembre

D	L	M	M	J	V	S
31	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	1	2	3	4

Octobre

D	L	M	M	J	V	S
28	29	30	1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	1

Novembre

D	L	M	M	J	V	S
26	27	28	29	30	31	1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	1	2	3	4	5	6

Decembre

D	L	M	M	J	V	S
30	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31	1	2	3

LE P'TIT JOURNAL

Commune de La Roquebrou





Le Mot du Maire

Pascal MALVEZIN

Chères Roquaises, Chers Roquais

Cela fait maintenant 5 années que vous avez confié à mon équipe municipale et à moi-même la lourde tâche d'assurer la continuité de cette longue et fière histoire roquaise. Nous vous remercions encore et toujours pour la confiance que vous nous avez accordée et qui nous oblige.

L'année qui vient de se terminer nous a ainsi permis d'organiser, avec plaisir et efficacité, les nombreuses manifestations traditionnelles qui font la réputation plus que méritée de notre commune. Je parle bien-sûr de ces fleurons festifs que sont la Mangona, La Roquapattes, Nadau, la fête de la pêche, la fête médiévale, la fête locale, le Boogie Woogie, le Swing Août et la Foire aux livres.

Tous ces événements sont des instants privilégiés qui renforcent notre lien social. Tout à la fois intergénérationnels et ancrés dans notre patrimoine historique, culturel, gastronomique et auvergnat, ce sont autant de rendez vous incontournables pour nous, mais aussi pour tout le Cantal et bien au-delà.

Mais la vie quotidienne est aussi notre souci commun et elle passe par les actions concrètes de vos élus à votre service. Ainsi, le local de pétanque donne entière satisfaction aux licenciés et remplace une caravane complètement obsolète, qui ne faisait pas honneur à nos adhérents. De même, la réfection du local de chasse prouve notre intérêt pour les loisirs et les passions de nos habitants.

Le 11 mars 2024 a aussi été une date importante pour nos familles, puisque ce fut le premier jour de mise en service de notre micro-crèche, au sein de l'école primaire. 11 bébés et jeunes enfants peuvent y être accueillis, ce qui permet d'inaugurer pour les parents un cycle scolaire et périscolaire allant des premiers mois d'un enfant jusqu'à la 3ème sans avoir à quitter La Roquebrou.

Les travaux de mises aux normes de l'ancien internat du collège s'achèvent, suite à sa rétrocession par le Conseil Départemental. Je veux également profiter de ce mot pour adresser un grand merci à tous les enseignants et les professionnels qui accompagnent tous les jours l'ensemble de nos jeunes. Merci aussi à tous les soignants et personnels de Handi-Aide et de l'EHPAD qui œuvrent pour les personnes plus fragiles, sans oublier l'ensemble du personnel communal qui assure les missions du quotidien.

Concernant les aménagements de la commune, alors que la première tranche de reprise des concessions funéraires est terminée, des travaux d'abattage des résineux sont aussi programmés devant le cimetière, avant un réaménagement de cet espace. Quant à la réfection de la rue de Paris, elle va offrir une meilleure accessibilité à la micro-crèche, tout en permettant au dentiste de cesser sa grève de la tonte.

En revanche, de sérieux défis économiques nous attendent. D'une part, la fin du diagnostic assainissement va nous imposer près de 900 000 euros de travaux sous 10 ans. D'autre part, les travaux de mises aux normes de l'abattoir avoisineront les 50 000 euros en 2025. Il nous faut également investir dans l'achat d'un camion (32470 euros).

Ces dépenses expliquent que l'appel d'offre pour la sauvegarde de la maison BUC/DOUNIES ne sera effectif qu'à la condition que l'enveloppe des travaux ne dépasse pas les 250 000 euros. En revanche, nous avons relancé le projet « City Stade » en votant une nouvelle demande de subvention auprès de l'Etat, ainsi qu'une rallonge au Conseil Départemental du Cantal.

J'en profite d'ailleurs pour remercier nos parlementaires, les élus départementaux, les maires et le Président de la Chambre d'Agriculture pour leur soutien et leur engagement en vue de faire perdurer l'abattoir de La Roquebrou, car, si il y avait de fortes présomptions de fermeture, elles sont pour l'heure levées ; merci à Jonathan BRUNHES de son implication pour perpétuer la renommée de notre abattoir.

Bien sûr, nous surveillons de près également l'avancement de la construction de la caserne de gendarmerie. Nous défendons aussi et toujours la construction du « restaurant péniche » auprès de tous les acteurs nationaux et locaux (Etat, parlementaires, département, partenaires professionnels ou simples particuliers), car nous savons que ce projet est tout aussi déterminant qu'indispensable à l'attractivité de notre cité, La Roquebrou.

Et bien sûr, je veux terminer ces quelques mots en vous souhaitant une très belle année 2025, faite de joie, de sérénité et de santé. Une nouvelle fois, je veux également, vous assurer de ma détermination et de mon enthousiasme à vous servir et, à travers vous, à servir, La Roquebrou, Notre « éternel » village.

LA VIE MUNICIPALE

SPECTACLE DE NOEL

Le CCAS de La Roquebrou en partenariat avec l'association Roque Culture Evasion, ont, cette année, décidé de refaire un après-midi festif pour fêter Noël en invitant les enfants de l'école primaire et maternelle ainsi que les petits de la micro-crèche à la salle polyvalente autour d'un spectacle et d'un goûter remis par le Père Noël en personne. Cette manifestation s'est déroulée le vendredi 13 décembre. Isabelle Delavet, conteuse, a captivé l'attention des enfants en leur narrant des histoires issues de son dernier spectacle.



En prélude Nadège Biyongo, guitariste et chanteuse, intervenant sur les temps périscolaires, a interprété avec les enfants de son groupe une chanson créée pour l'occasion. C'est dans une chaleureuse ambiance que le Père Noël a fait son arrivée distribuant aux enfants un goûter clôturant ainsi ce moment convivial.



TELETHON

Plusieurs associations roquaises ont décidé de s'unir et travailler main dans la main dans un bel élan de solidarité pour organiser dans le cadre du téléthon une matinée festive autour de nombreuses animations. Ainsi le 1er décembre, l'Amicale des Parents d'élèves, le Comité des Fêtes, le don du sang, l'amicale des Pompiers, Laroquaille, le Boogie woogie, La Mangoune, la poterie et le club de couture ont proposé un brunch auvergnat et solidaire et en fin de matinée un apéritif de la mer. Plusieurs ateliers étaient proposés autour de la poterie, de la musique, création d'une fresque « les mains solidaires », initiation aux gestes de premier secours, visite de la caserne des pompiers, démonstration de désincarcération, parcours sportif.

Le public a répondu présent et s'est montré généreux pour faire progresser la recherche médicale. Les recettes ont été versées au profit du téléthon.



LA VIE ASSOCIATIVE

PETANQUE

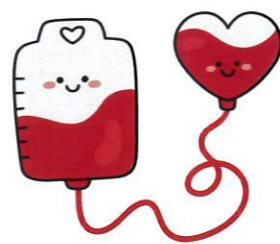
Après 10 ans d'attente, le local pétanque est enfin construit. Nous remercions vivement la municipalité pour cette belle réalisation. Lorsque le gros oeuvre fut terminé, les bénévoles de la pétanque roquaise se mirent à leur tour au travail : peintures intérieure et extérieure, carrelage, aménagement intérieur, tout fut réalisé par nos soins.

Il ne restait plus qu'à refaire les terrains entièrement abîmés par les engins de chantier. 40 tonnes de gravier et pierres furent apportées et étalées afin de redonner vie aux terrains. La délimitation des 32 terrains et la pose des marqueurs faits, la saison de pétanque 2024 pouvait commencer sous les meilleurs auspices avec un local flambant neuf et les terrains entièrement réaménagés.



2 équipes furent engagées en Championnat du Cantal vétérans avec des fortunes diverses. Lors de la réception des équipes de 1ère et 2ème division nous avons confectionné un repas pour 70 personnes, à la satisfaction de tous les participants. 1 équipe engagée en Championnat du Cantal des Clubs 3ème Division qui réalise une très bonne performance en se qualifiant pour les demies finales à Reilhac avec malheureusement des résultats qui ne furent pas à la hauteur de l'attente des joueurs. Une satisfaction quand même, cette équipe montera en 2ème Division en 2025. Plusieurs équipes ont été engagées dans les divers championnats du cantal, tête à tête, doublette, tripléte et en point d'orgue la qualification sortie de poules de notre équipe doublette mixte. Le traditionnel concours en tripléte du lundi de la fête a été un franc succès avec 70 équipes engagées. Cette année encore l'Association s'implique au niveau scolaire en participant aux TAP initiant ainsi les enfants de l'école à la pétanque. La nouvelle saison 2025 va bientôt démarrer, le club déplore le manque de féminines. A cet effet, la pétanque roquaise offre gratuitement la licence 2025 aux féminines voulant rejoindre notre club. Nous tenons à remercier une nouvelle fois la municipalité pour la réalisation du local, ainsi que tous les licenciés qui se sont impliqués pour faire du terrain de pétanque un lieu très convivial où tous les jours une quinzaine de licenciés se retrouvent pour jouer à la pétanque.

DONNEUR DE SANG



Association des donneurs de sang bénévoles de Laroquebrou

Charge avait été donné à notre association d'organiser la journée mondiale du don de sang pour notre département.

Elle a eu lieu le 14 juin 2024, pour être plus attractif hormis les actions habituelles, nous avons organisé différentes animations :

- animation musicale par Manon et ses musiciens qui a connu un grand succès.
- stand des gestes qui sauvent par des sapeurs pompiers d'Aurillac et de Laroquebrou.
- garderie pour les enfants afin de décharger les parents.
- exposition sur le don de sang prêtée par l'association de St Flour.

Malgré tout cela la collecte n'a pas reçu l'effet espéré.

Les collectes de 2025 auront lieu les vendredis 3 janvier, 4 avril, 4 juillet et 3 octobre.

Donnons pour que le sang et ses dérivés ne deviennent pas une marchandise.

Guy Courchinoux

LA VIE ASSOCIATIVE

FNACA

Le comité FNACA du pays de Laroquebrou a tenu son Assemblée générale 2024, le 20 octobre 2024 après avoir remercié les présents, le président Ambroise NANGERONI fit observer une minute de silence à la mémoire des 6 adhérents (es) décédés (ées) depuis la dernière AG : Maurice CUEILLE (Lacapelle-Viescamp), Maurice LHER (Montvert), Roger SIMON (Cros de Montvert), Pierre FAU (Lacapelle-Viescamp), Michel LAPORTE (Siran) et Denise ESTIVAL (Lacapelle-Viescamp). Puis il lista les camarades malades ou hospitalisés.

Le Rapport d'activités, présenté par le président (en l'absence du secrétaire Jean TABEL), lista chronologiquement et commenta les activités du comité depuis l'AG 2023, à savoir :

- 2 réunions du Conseil d'Administration du comité, le 13 janvier 2024 et le 2 octobre 2024
- 1 réunion du Conseil Départemental, le 26 octobre 2023 à Vic sur Cère avec 3 représentants
- 2 réunions du Bureau Départemental, le 13 février 2024 à Vic sur Cère et le 12 septembre 2024 à Mauriac avec 2 représentants

6 manifestations :

- l'AG 2023 du 22 octobre 2023 à Laroquebrou suivie d'un repas au restaurant « O soleil Thai » à Lacapelle-Viescamp
- le 11 novembre 2023 le 95ème anniversaire de l'armistice de 1918
- le 13 janvier 2024 à Laroquebrou la galette des rois
- le 19 mars le 62ème anniversaire du cessez le feu en Algérie
- le 8 mai le 79ème anniversaire de la victoire de 1945
- le 11 juin à Laroquebrou (cimetière) et le 25 juin à Clavières, le 80ème anniversaire des combats de Clavières du 11 juin 1944 (36 morts de l'ex canton de Laroquebrou, dont 11 roquais)

Le président rappela que depuis 2022, le comité a été contraints à annuler le quinquagésime de décembre (source de notre principale recette), le voyage de printemps et la sortie d'un jour en septembre. Il précisa enfin qu'en cette année FNACA 2024, le comité avait 79 adhérents (dont 23 veuves) et 13 sympathisants.

Le Rapport financier, présenté par Robert CORS (trésorier depuis la création du comité en 1965 !!), fit apparaître un total de recettes de 2.475,86 € et un total de dépenses de 3.023,16 €, soit un déficit 2024 de 607,30 € comblé par la réserve bancaire. Après discussion les 2 rapports ont été adoptés à l'unanimité.

Activités et manifestations fin 2024 et 1er semestre 2025

- Lundi 11 novembre 2024 : 96ème anniversaire de l'armistice de 1918
- Samedi 11 janvier 2025 après-midi : CA suivie de la galette des rois
- Mercredi 19 mars : 63ème anniversaire du cessez le feu en Algérie
- Jeudi 8 mai : 80ème anniversaire de la victoire de 1945
- Juin : 81ème anniversaire des combats de Clavières

Questions diverses:

- Colis de Noël 2024 : la liste des bénéficiaires a été dressée

Renouvellement d'un tiers des membres du Conseil d'Administration du comité : sont réélus : Louis PEYRAL (Siran), René BORDAS (Laroquebrou), Huguette BONNET (St Paul des Landes), Jean TABEL (Laroquebrou) et Paul LAFON (Laroquebrou)

A l'issue de l'AG un repas-banquet fut servi au « Relais du Teulet » groupant adhérents, sympathisants, et les maires de Cros de Montvert et Rouffiac comme invités. Lors de ce repas, le président remit, au nom de la FNACA nationale, un diplôme d'honneur pour services rendus à Roger SALACROUP de Lacapelle-Viescamp, 2ème Vice-Président du comité. (Voir photo)





LA VIE ASSOCIATIVE

AAPPMA Laroquebrou

(Association Agréée pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques)

L'AAPPMA de Laroquebrou contribue depuis plusieurs années au maintien des nombreux sites de pêche disponibles dans son périmètre d'intervention. Elle est présente aussi bien lors des interventions sur le lac de Saint-Etienne Cantalès que dans les ruisseaux et la rivière Cère en aval du lac.

Cette année, elle a fortement contribué au bon déroulement des ateliers pêche nature (APN). Ces ateliers permettent aux plus jeunes encadrés par des guides professionnels et des bénévoles d'apprendre tout au long d'une année les techniques de pêche pratiquées dans le département. Des ateliers estivaux ont été mis en place à destination des plus grands, touristes et locaux. Ces deux types d'ateliers ont connu un franc succès et permettent à tous de pratiquer durablement la pêche dans notre région.

Outre les techniques de pêche, ils amènent les nouveaux pêcheurs débutants à une pratique de ce loisir de façon responsable vis-à-vis de la nature, des autres usagers, et du milieu aquatique.

Ces ateliers rencontrent une très bonne participation et nous recevons souvent de forts remerciements des pratiquants. Nous espérons la même réussite pour l'année 2025.

Comme chaque année, des lâchers de truites farios dans la Cère à Laroquebrou ont été réalisés pour l'ouverture de la pêche (150 kg), à l'occasion de la fête de la pêche (150 kg) et au 14 juillet (50 kg). Quelques truites arc-en-ciel (20 kg) ont aussi été lâchées dans l'étang de Omps à l'ouverture de la pêche et au 14 juillet.

L'opération annuelle du nettoyage du lac de Saint-Etienne Cantalès s'est déroulée le 13 avril avec la participation d'EDF et de nombreux partenaires.

La fête de la pêche, grand rendez-vous habituel des pêcheurs et non pratiquants, a rencontré un vif succès de part le nombre important de visiteurs et de participants aux animations. Ainsi, 24 exposants étaient présents à la brocante dédiée au matériel de pêche. L'animation de pêche pour les enfants a obtenu un franc succès. Ces derniers ont pu capturer leur truite et la ramener chez eux. De nombreux pêcheurs ont participé au concours de pêche.

Pour conclure, l'AAPPMA de Laroquebrou remercie les dépositaires de cartes de pêche qui contribuent ainsi à faciliter l'octroi d'un permis de pêche.

Elle remercie les communes et la ComCom qui nous soutiennent dans nos actions de promotion de la pêche et de protection du milieu aquatique facteurs du développement touristique local.

Un remerciement tout particulier à EDF qui permet, par une régulation concertée du débit de la Cère d'organiser nos événements festifs ou de nettoyage de la rivière.

Les membres de l'AAPPMA espèrent vous revoir nombreux lors de leurs prochaines manifestations.

Le Président,
Rachid CHORFI



Les inscriptions pour l'école de pêche sont ouvertes. Inscriptions par mail : aappma.laroquebrou15@gmail.com ou par téléphone : 06-70-71-52-95.

LA VIE MUNICIPALE

OPERATION PROGRAMMEE D'AMELIORATION DE L'HABITAT

La Communauté de communes de La Châtaigneraie Cantalienne met en place une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) sur l'ensemble de son territoire depuis le 1er janvier 2023 à destination des propriétaires du secteur privé.

Des aides financières existent pour rénover votre logement

- Vous êtes propriétaire occupant

et vous souhaitez faire des travaux d'économie d'énergie, adapter votre logement pour vous maintenir à domicile, effectuer des travaux importants de remises aux normes ? Des subventions peuvent être sollicitées pour vous aider dans votre projet. Sous conditions de ressources, ce programme permet de vous aider à réaliser des travaux dans votre résidence principale.

- Vous êtes propriétaire bailleur d'un logement locatif vacant ou occupé et vous souhaitez faire des travaux afin de le rendre décent et économe en charges ? Des dispositifs financiers et fiscaux peuvent être mobilisés.

Quels types de travaux éligibles aux aides ?

Les priorités de ce programme sont :

- Lutter contre l'habitat indigne ou très dégradé.
- Lutter contre la précarité énergétique
- Favoriser le maintien à domicile des personnes âgées et/ou handicapées
- Proposer une offre de logements locatifs privés à loyers maîtrisés.

Ainsi, les ménages souhaitant faire des travaux de remises aux normes, d'économie d'énergie (isolation, menuiseries, chauffage) et/ou d'adaptation de leur logement (salle d'eau adaptée, monte-escalier, plan incliné) peuvent être aidés dans le cadre de ce programme.

Comment se renseigner ?

La Communauté de Communes de La Châtaigneraie Cantalienne a confié l'animation de cette opération à SOLIHA Cantal. L'équipe de SOLIHA est à votre disposition pour une visite conseil et pour vous assister dans le montage de votre dossier de demande de financement. Ces démarches sont gratuites et sans engagement de votre part.

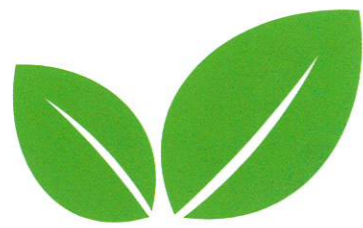
Vous pouvez venir vous renseigner dans leurs locaux à Aurillac, 9 avenue Aristide Briand ou les rencontrer lors de permanences mises en place sur le territoire :

PERMANENCE :

Laroquebrou : 2ème jeudi de chaque mois de 10h30 à 12 heures à la maison France Services.



ENVIRONNEMENT



DECHETS



PARTIE Tous ensemble, réduisons nos déchets !

MAIS COMMENT ?

L'organisation du service de collecte poursuit son évolution

Dans le cadre de sa politique volontariste de réduction des déchets, la communauté de Communes de la Châtaigneraie Cantalienne poursuit l'accompagnement des habitants de son territoire à une gestion optimisée de leurs déchets. Les démarches mises en œuvre s'inscrivent dans son objectif d'instaurer à terme une tarification incitative.

Après la simplification du tri des emballages plastiques, la densification du réseau de colonnes de tri pour les 3 flux de déchets recyclables (papiers, emballages et verre) est en cours de finalisation. Le territoire sera ainsi maillé de nombreux points « service déchets » proposant aux habitants en un même endroit la totalité des contenants pour déposer leurs déchets ménagers non encombrants. Les objets de grande taille, encombrants ou dangereux, continueront à être déposés en déchèteries afin d'en permettre la valorisation.

Un programme de gestion des biodéchets articulé autour de 3 axes

En complément, pour permettre de détourner des ordures ménagères, le maximum de biodéchets, la Communauté de Communes a arrêté un schéma de gestion de ces déchets (préparation de repas, restes de repas, déchets végétaux). Cette action a été retenue par l'ADEME, l'Agence de l'Environnement et de la Maitrise de l'Energie. Elle bénéficiera d'un soutien financier du dispositif Fond Vert.

Fort de cet appui, la Châtaigneraie Cantalienne poursuit le déploiement de son programme de gestion de proximité des biodéchets, autour de 3 axes majeurs.

Axe n°1 - Organisation de sessions de remise de composteurs

Depuis le 13 mai dernier, l'incitation à la généralisation du compostage domestique a été renforcée ; notamment grâce à la remise de composteurs sans facturation. Les foyers à jour du paiement de leur redevance d'enlèvement des ordures ménagères, ont la possibilité de s'inscrire à un atelier de sensibilisation à la pratique du compostage avec remise d'un composteur sans facturation. La collectivité prévoit de reconduire ce dispositif pour l'année 2025. Les dates seront communiquées prochainement.

Axe n°2 - Formation de référents pour la gestion des biodéchets

Il s'agit de proposer des sessions de formation de référents locaux pour accompagner le développement du compostage y compris du compostage partagé. Ainsi, un catalogue de formation complet a été envoyé à l'ensemble des communes de la collectivité afin de former les agents et les élus à la pratique du compostage et à une gestion optimisée des déchets verts.

A ce jour, 44 personnes (27 agents municipaux, 12 élus, 3 agents communautaires et 2 représentants d'associations), représentant 32 communes, ont été formées au cours de cette première session.

Les formations programmées pour cette fin d'année 2024 et pour l'année 2025, seront réalisées par des organismes de formation certifiés QUALIOPi et adhérents au Réseau Compost Citoyen.

Ces formations permettent de consolider et de renforcer, le troisième axe développé qui porte sur le déploiement de sites de compostage partagé sur l'ensemble du territoire.

ENVIRONNEMENT



Axe n°3 - Développer les sites de compostage partagé

Pour compléter l'offre proposée aux usagers, des sites de compostage partagé sont progressivement déployés. Ils permettent à des habitants sans jardin ou ne pouvant pas composter de valoriser leurs déchets de cuisine et de table sur un espace collectif. Ces sites sont supervisés par leur commune, via les référents formés, en appui des compétences technique du Maître-Composteur de la communauté de Communes.

A ce jour, 45 sites de compostage collectifs sont actifs en Châtaigneraie Cantalienne et 11 futurs lieux devraient être mis en œuvre lors du premier semestre 2025.



Voici un exemple
d'incivilité
environnemental !



Un service facile à contacter

Pour contacter le service de prévention et de gestion des déchets, plusieurs solutions s'offrent à vous.

Pour toute question sur la gestion des déchets

Pour toute question concernant la facturation du service par la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères (REOM), vous pouvez appeler le 04-71-49-33-30, en choisissant le menu n°2

Pour toute question sur la gestion des biodéchets, vous pouvez adresser un courriel au maître composteur de la Communauté de Communes à l'adresse suivante :

contact@compost15.fr

GESTION DES DÉCHETS & ÉVÈNEMENTS

Vous êtes organisateur d'événements et vous vous posez des questions sur la gestion des déchets ?

Depuis 2024, la Communauté de Communes de la Châtaigneraie Cantalienne propose accompagnement à la gestion des déchets pour les organisateurs d'événements.

Comment faire ? Rien de plus simple, vous êtes une association, un organisateur volontaire, alors venez à notre rencontre lors de moments d'échange et d'information !

Les objectifs

- Créer un lien de partenariat entre les organisateurs et la Communauté de Communes ;
- Accompagner les usagers avec des conseils et des solutions pratiques ;
- Développer le geste de tri et réduire les ordures ménagères résiduelles ;

Nous avons tous à cœur à développer des événements divertissants et respectueux de notre territoire en châtaigneraie.

Renseignements

a.dreux@chataigneraie15.fr

07 56 38 42 31 ou 04 71 49 33 30



INTERVIEW D'UN ROQUAIS

ROBERT CORS



Votre âge ?

J'ai 89 ans.

Votre parcours professionnel ?

J'ai débuté mon métier de menuisier charpentier à l'âge de 14 ans dans l'entreprise familiale créée par mon père Pierre Cors dont les locaux se trouvaient Rue Damont à côté du ruisseau du Reclus. J'ai pris la direction de l'entreprise en 1967 jusqu'à mon départ à la retraite à l'âge de 65 ans. Parallèlement j'ai été élu conseiller municipal pour la première fois en 1971 sous la mandature de Paul Roux. J'ai été réélu sans discontinuer jusqu'en 2007 soit 36 ans de mandat ce qui m'a valu de recevoir une médaille en 2001 remise par le Préfet de l'époque Mr Rigolet. J'ai donc travaillé avec quatre maires différents, Paul Roux, Emile Louvradox, Alain Lutran et Christian Meiniel.

J'ai été également sapeur-pompier volontaire pendant de nombreuses années, bénévole au sein de l'USR foot. Je suis également engagé à la FNACA (Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie).



Robert assis à sa place au conseil

Votre meilleur souvenir dans tes différents mandats ?

Il y a beaucoup de bons souvenirs mais peut-être sous la mandature du Docteur Louvradox, c'est le projet de Maison de Retraite que j'ai soutenu tout de suite car tout le monde n'était pas tout à fait pour au sein du Conseil, ça allait coûter des sous. Je me souviens que quand il y avait des réunions à ce sujet on savait que ça allait s'accrocher un peu, le Docteur Louvradox me disait « il y a réunion mercredi, tu viendras hein ? Tu viendras ». J'y allais bien sûr. Je ne manquais pas beaucoup les réunions, il fallait qu'il y ait un gros problème pour que je manque une réunion, j'aimais bien, j'écoutais, je ne parlais pas beaucoup mais dès que je sentais une idée qui était bien je la défendais.

Il y a aussi l'éclairage du terrain de foot. Je m'occupais à ce moment-là des cadets. On jouait le dimanche matin, c'était en UFOLEP. On était allé jouer à Saint-Mamet et le club venait de mettre l'éclairage. Je connaissais un peu les gars de Saint-Mamet qui m'ont dit que c'était la commune qui avait fait installer l'éclairage. J'ai demandé si ça avait coûté cher et quelques temps après le secrétaire de mairie de Saint-Mamet qui était le beau-frère d'un dirigeant du foot me rappelait pour me dire le coût des travaux mais qu'il y avait des subventions. Au cours du conseil municipal suivant j'ai posé cette question « est ce qu'on ne pourrait pas mettre l'éclairage au terrain de football ». Il y en a qui m'ont dit mais qu'est-ce que tu veux mettre l'éclairage au terrain de football ? Je m'en rappelle (rires). J'ai précisé qu'il y avait des subventions par le syndicat électrique. On a été à une réunion du syndicat avec le Maire (le Docteur Louvradox). Je laissais parler le Maire et à la fin de la réunion personne n'avait parlé de l'éclairage du terrain de foot, alors j'en ai parlé et je me souviens, l'ingénieur avait déjà fermé sa valise. Il a confirmé que l'on pouvait avoir des subventions. Il est allé au terrain voir avec le Maire. Je n'ai pas suivi car il était presque treize heures, je travaillais mais c'était parti et l'éclairage du terrain de foot a été réalisé.

Une autre anecdote c'est un soir où l'on était en réunion de l'amicale des sapeurs-pompiers. On est appelé pour une femme qui était tombée dans les escaliers de la Place de l'Eglise en sortant de la messe. Tout de suite j'ai pensé qu'il pouvait s'agir de ma mère et je ne me suis même pas mis en tenue, j'ai traversé le foirail en courant mais ce n'était pas ma mère mais une autre dame. J'ai dit qu'il faudrait mettre une rampe à ces escaliers. Le Docteur Louvradox était intervenu lui aussi et les rampes en acier ont été posées suite à cet accident. Aujourd'hui ces rampes me servent aussi à moi...



INTERVIEW D'UN ROQUAIS

ROBERT CORS



2001 - MEDAILLE DES 30 ANS

Il y a aussi le cas du petit mur qui longe l'avenue des Platanes et dont la démolition avait été envisagée lors de la rénovation du Foirail. Je n'étais pas d'accord avec cette idée et la population non plus. Je l'ai dit haut et fort en conseil. Il y avait des gens qui s'asseyaient dessus souvent, lors des courses cyclistes de la fête. Je pense aux pensionnaires de la Maison de Retraite qui étaient plus jeunes qu'aujourd'hui et donc plus alertes. Ils sortaient plus et ce petit mur leur était bien utile. Le projet a été modifié et des ouvertures sur le foirail ont été faites mais le muret a été en grande partie sauvé.

J'ai toujours dit qu'il était bien de participer à la vie de son pays. On apporte toujours un peu. Il ne faut pas toujours attendre que ce soit les autres qui fassent. J'étais artisan et j'ai compris que les artisans pouvaient s'impliquer dans la vie du pays. Certains avaient peur de s'engager en politique, que cela pouvait leur enlever du travail. Aucun client ne me l'a jamais reproché. En tant qu'artisan je rencontrais beaucoup de monde et certains n'osaient pas déranger le Maire et en parlaient au conseiller. Quand je jugeais que c'était important j'en parlais à la Mairie. Je faisais un peu comme aux sapeurs-pompiers où ce n'était pas toujours marrant. On était là pour porter secours. Au Conseil c'était un peu pareil. On était là pour aider.

Votre pire souvenir ?

En tant qu'élu je n'ai pas vraiment de mauvais souvenir mais par contre ce qui m'a marqué, j'étais enfant, c'était pendant la seconde guerre mondiale où j'ai assisté au cortège funèbre conduisant au cimetière tous ces jeunes résistants de Laroquebrou qui avaient rejoint le maquis et qui furent tués aux combats de Clavières en juin 1944. Je me souviens aussi d'un autre roquais du nom de Maroncle je crois, tué d'un tir allemand alors qu'il traversait un pré vers le château. Il tentait de retrouver sa femme qui comme beaucoup avait fui les allemands qui se trouvaient à Laroque ce jour-là.

Mot de la fin, quel est votre souhait pour cette nouvelle année ?

Je souhaite tout d'abord mes meilleurs vœux. Je souhaite qu'il y ait une bonne entente au sein du conseil municipal où l'on doit écouter tout le monde. Il n'y a pas que du négatif même chez ses opposants, qu'il règne une bonne harmonie entre vous. Je me souviens sous le mandat de Paul Roux où on allait tous ensemble, majorité et opposition, boire le vin chaud... Pas au mois d'août bien sûr (rires)...



2001 - MEDAILLE DES 30 ANS

LA VIE MUNICIPALE

RELAIS PETITE ENFANCE



RPE Pôle de Laroquebrou

21 rue de la Trémolière

15150 LAROQUEBROU

Téléphone : 04.71.46.05.11

Portable : 07.72.45.51.45

PERMANENCES ADMINISTRATIVES :

Lundi et jeudi de 13h30 à 17h00

Vendredi 2 fois par mois de 9h00 à 12h00 (semaine paire)

animatrice: Sandra ANDRIEU

rpe.laroquebrou@chataigneraie.fr

TEMPS D'ANIMATION à Laroquebrou :

Lundi et jeudi de 9h30 à 11h30



Le Relais Petite Enfance (RPE) est un espace de rencontres d'animations, et d'échanges pour les assistantes maternelles, les parents et les enfants.

C'est un service gratuit. C'est à la fois un lieu :

- D'information :

Pour les parents en recherche d'un mode de garde,

pour les assistantes maternelles en les informant sur leurs statuts, leurs droits et leurs devoirs, et en proposant des temps de rencontres et d'échanges.

- D'animation :

En proposant des ateliers d'éveil aux enfants accompagnés d'un adulte, étant ainsi lieu d'épanouissement et de socialisation.

MICRO CRECHE



Le vendredi 15 Novembre a eu lieu l'inauguration de la Micro crèche Les Pitchou'Verts. Un grand merci à toutes les personnes qui se sont déplacées pour découvrir la structure et surtout aux cinq partenaires qui ont permis la réalisation de ce projet : la Mairie de Laroquebrou, la Communauté de Communes de la Châtaigneraie Cantalienne, la Caf du Cantal, la MSA et la Mission Petite Enfance du Conseil Départemental.



Directrice Ambre FRONTÉAU



LA VIE MUNICIPALE

CULTURE

Retour sur la conférence « chemin insolite »

« Ecrivain, rêveuse et vagabonde », c'est ainsi que se décrit Plume de Milisia (de son vrai nom Mathilde Ischard), au parcours de vie chaotique et compliqué. C'est ce parcours et sa rage de vivre et de réussir à travers l'écriture, rompre avec le monde de la précarité et de l'isolement qu'elle est venue raconter à l'Ehpad du Floret lors d'une conférence co-organisée par l'association Roque Culture Evasion et l'Ehpad.

Originaire d'Aix en Provence, Plume décide de tout quitter pour se sortir de la pauvreté et vivre son rêve, devenir écrivaine. Sans domicile fixe, avec seulement ses deux premiers ouvrages écrits en 2012 et 2014 (l'onde du silence et à l'ombre d'un pétale), Plume part seule sur les routes de France afin de les promouvoir. Les portes des librairies s'ouvrent peu à peu, elle collabore avec de grandes enseignes et vend de plus en plus de livres.



Sur son chemin elle écrit un troisième ouvrage « Ambre au château Ségur » qui rencontre un franc succès, puis vient « Chrysalide au papillon » publié en 2017. Son parcours l'amène à faire des rencontres et à être nommée en septembre 2017 ambassadrice de l'association « Stop Violence France » qui lutte contre toute forme de violences faites entre autres aux enfants. Egalement musicienne, pianiste, Plume organise un concert intitulé Résonance avec les Petits Chanteurs de la chorale de l'école municipale de musique de Saint Seurin sur Isles et deux élèves du conservatoire de musique de Royan. Ce concert donné en l'Eglise de Saint Seurin a permis de financer une formation musicale à des enfants issus de milieux défavorisés qui ont été accueillis dès 2019 au sein de la chorale de l'école de musique de Saint Seurin. Ce projet sera par la suite décliné sur tout le territoire français et aboutira à la création par Plume d'une association « Plume de Milisia pour un Chœur d'Enfants ». Son témoignage parfois poignant nous amène à réfléchir sur ce que la pauvreté, la précarité, l'isolement, représentent aujourd'hui et quel regard la société porte sur ces sujets encore trop souvent ignorés. Ce combat pour qu'enfin nous ouvrons les yeux sur ces maux de la société est porté avec cœur et subtilité par Plume qui se déplace de villes en villages pour échanger et partager son expérience car personne n'est à l'abri un jour de connaître à son tour l'exclusion. A l'issue de sa conférence, Plume s'est installée au piano et a régalé la trentaine de personnes présentes de morceaux de musique classique avant de clôturer ce mini concert très émouvant.



CREATION D'ENTREPRISE

Un nouvel artisan vient de s'installer à Laroquebrou. L'entreprise Antoine Guillaume Menuiserie vous propose la pose et fourniture de menuiserie intérieur et extérieur. Antoine Guillaume est joignable au 06-51-56-27-20. Tous nos vœux de réussite à cette nouvelle entreprise.



POSE & FOURNITURE
Menuiserie intérieur / extérieur
06 51 56 27 20
guillaumemenuiserie@orange.fr
15150 LAROQUEBROU

INFO

FRANCE RURALITES REVITALISATION

QUELS AVANTAGES ?

La réforme des zones de revitalisation rurale (ZRR) est entrée en vigueur le 1er juillet 2024 avec un nouveau zonage appelé France Ruralités Revitalisation (FRR). Cette réforme adoptée à l'unanimité au Sénat est la réaffirmation du soutien que l'Etat apporte aux territoires ruraux, à leur tissu économique et à l'emploi.

Laroquebrou comme l'ensemble des communes de notre département est concernée. Outre des mesures prises en soutien aux communes et pour le développement des territoires, un dispositif d'aides existe à destination des entreprises de moins de 11 salariés créées ou reprises sur la commune entre le 1er juillet 2024 et le 31 décembre 2029.

Si vous exercez une activité industrielle, commerciale, artisanale ou libérale (les franchises sont éligibles), et avez un projet d'implantation ou de reprise, vous pouvez bénéficier d'exonérations d'impôts sur les bénéfices et d'impôts locaux pendant 8 ans dont 5 ans à 100%.

- Exonérations d'impôts sur les bénéfices (impôt sur le revenu ou sur les sociétés).
- Exonérations de cotisation foncière des entreprises sous réserve de délibération de la collectivité (compétence de la communauté des communes).
- Exonération de taxe foncière sur les propriétés bâties sous réserve de délibération de la collectivité. Cette délibération a été votée par votre conseil municipal.
- Exonération de droits de mutation pour l'acquisition de fonds de commerce et de clientèles d'un montant n'excédant pas 107 000 €.

- Exonérations de cotisations patronales d'assurance maladie, d'assurance vieillesse et d'allocations familiales pour l'embauche (pendant 1 an à compter de l'embauche dans la limite de 50 salariés à 100 % pour les rémunérations inférieure ou égale à 1,5 fois le smic puis dégressivité jusqu'à 2,4 fois le smic.

Quelques exemples :

Un citoyen souhaite reprendre un commerce dans un village : il bénéficiera des exonérations pour que soit facilité son installation.
Un entrepreneur veut créer une entreprise dans une commune zonée FRR, il bénéficie des exonérations fiscales et sociales associées.

Des guides papier sont à disposition en Mairie.

TRAVAUX

Fin de la réfection de la Rue de Paris

D'importants travaux de reprise des réseaux d'eau et d'assainissement ont été menés récemment rue de Paris. Ces travaux devraient permettre de résoudre certains dysfonctionnements. Un enrobé neuf est venu parachever cette réfection. Cette petite rue dessert des habitations mais est aussi un accès pour la micro crèche et l'école.



Fin de la rénovation du local chasse



Déchèterie - Nouveau Horaires

Déchèterie
Laroquebrou

Communauté de communes
Châtaigneraie
CANTALIENNE
votre partenaire
réduction déchets

Horaires

Lundi	13h30 - 17h30
Mardi	
Mercredi	13h30 - 17h30
Judi	13h30 - 17h30
Vendredi	13h30 - 17h30
Samedi	8h - 12h 13h30 - 17h30

Jours de fermeture : Mardi, dimanche et jours fériés

Déchets acceptés

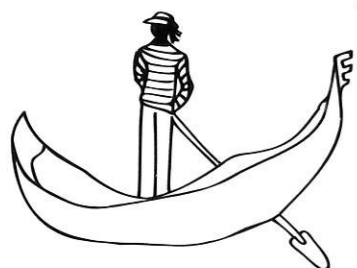


Déchets refusés : déchets radioactifs, pyrotechniques, amiante, médicaments, bouteilles de gaz, ordures ménagères, branches d'arbres ...
Informations 04 71 49 23 30 - N°Vert 0 800 285 555 - infodechets@chataigneraie15.fr

LA VIE MUNICIPALE DANS LE RETRO

LA BARCAROLLE Repic (refrain)

A La Ròca, coma a Venisa, A Laroque, comme à Venise,
A La Ròca, i a dels batelièrs, A Laroque, il y a des batelièrs,
E sus l'aiga lor barco lisa, Et sur l'onde leur barque glisse,
A La Rocà, coma a Venisa A Laroque, comme à Venise
E sus l'aiga lor barco lisa Et sur l'onde leur barque glisse,
Tanlèu qu'aun barrat les atelièrs. Dès qu'on a fermé les ateliers.



I
Cada ser, quand fa clar de luna Chaque soir, quand il fait clair de lune,
La Cèra luis coma un miralh La Cère brille comme un miroir
E las barcas, una per una Et les barques, une par une,
Faun lo vai-vèni d'amont d'aval. Font le va-et-vient d'amont d'aval.
(al repic) (au refrain)

II
Cordoniers, topinièrs en tèsta, Cordonniers et potiers en tête,
Deman lo matin trabalharetz ; Demain matin, vous travaillerez ;
Per aüèi, cau finir la fèsta : Pour aujourd'hui, il faut finir la fête :
Venètz vistament prendre lo fresc Venez vite prendre le frais.
(al repic) (au refrain)

III
Pus leugièrs del cur e de l'ama, Plus légers du cœur et de l'âme,
Coma gondolièrs en carnaval, Comme gondoliers en carnaval,
Dins las naus manejatz la rama, Dans les nefs, manoeuvrez la rame,
Pus legièrs del cur e de l'ama, Plus légers du cœur et de l'âme,
Dins las naus manejatz la rama, Dans les nefs, manoeuvrez la rame,
Ardit ! ardit ! l'ora es al rambalh ! Hardi ! hardi ! L'heure est à la joie !
(al repic) (au refrain)

IV
Pendent que l'aiga vos trantiòla, Pendant que l'onde vous balance,
Fasètz-nos veire que sètz adrechs Montrez-nous que vous êtes adroits,
E cridatz a plena corniòla, Et criez à pleine poitrine,
Pendent que l'aiga vos trantiòla, Pendant que l'onde vous balance,
E cridatz a plena corniòla : Et criez à pleine poitrine :
« Viva l'aiga e viva les Roquets ! » « Vive l'eau et vive les Roquets ! »

Abbé Raymond Four (Cansouns d'Auvèrha)

L'Abbé Raymond Four (Hugues, Blaise, Raymond) est né le 1er février 1877 au Cassan de Glénat.

Elève de l'école presbytérale d'Aurillac, puis du Petit Séminaire de Pleaux et du Grand Séminaire de Saint-Flour, il est ordonné prêtre en 1901. Successivement vicaire à Ayrens (1901-1902), professeur au Petit Séminaire de Pleaux (1902-1907) et à Saint-Eugène (1907-1909), curé de Saint-Saury (1909-1912) et d'Ayrens (1912-1918). Membre de la société des langues romanes, il s'était partout adonné aux travaux de philosophie et d'histoire locale.

Il a ainsi assuré l'édition du dernier recueil en langue d'oc d'Arsène Vermeuzouze, « Jous la cluchado », ainsi que les versions françaises. Il a beaucoup travaillé sur la prononciation de l'occitanien dans la région d'Aurillac. Parue en 1904 dans la Revue de la Haute Auvergne, cette phonétique occitanienne constitue une des contributions les plus intéressantes de l'Abbé Raymond Four qui avait une vision claire de l'appartenance du parler aurillacois à l'occitan moyen occidental (appelé languedocien, parfois languedocien-guyennais).

L'abbé Four a également laissé à la postérité « Cansouns d'Auvèrha », un recueil de 34 chansons composées entre 1896 et 1913, traitant de thèmes très variés : chants de métiers, berceuses, cantiques, ballades, rondes enfantines et bien sûr la chanson « La Barcarolle ».

Au numéro 12 de la Rue Negrerieu on peut voir une plaque apposée à la mémoire du felibre Raymond Four. Cette maison faisait partie d'un groupe de maisons appartenant à son arrière grand-père prénommé Raymond lequel possédait en 1828 la « maison des tanneurs » aujourd'hui disparue. Né à La Roquebrou, Raymond Four, l'arrière grand-père y était marchand tanneur et il y a travaillé toute sa vie tandis que son épouse, Marie Moissinac vivait au Cassan de Glénat où elle mettra au monde 10 enfants. L'aîné, Hugues Césaire, né en 1802 est tanneur à La Roquebrou comme son père. Son premier enfant Calixte Séverin naît le 8 août 1848. Il devient teinturier à Glénat et l'Abbé Four, né en 1877, est son premier enfant.



LA BARCAROLLE



COMMUNICATION



TÉLÉCHARGEZ ILLIWAP
L'APPLICATION MOBILE
DE LA COMMUNE



Guide du citoyen
Suivre l'actualité
de ma commune

À DESTINATION DES CITOYENS



Mairie de Laroquebrou

Comment recevoir toutes les infos de ma commune en temps réel sur mon smartphone ?

Événements, réunions, coupures d'eau ou d'électricité, alertes météo, consignes sanitaires... Recevez toutes les infos de la commune directement sur votre téléphone en **SEULEMENT 3 ÉTAPES !**

01 TÉLÉCHARGER L'APPLICATION ILLIWAP



SUIVEZ VOTRE COMMUNE

RECEVEZ LES NOTIFICATIONS

Tous les messages que vous recevrez seront disponibles dans le fil d'actualité de votre application pendant 30 jours. Restez informé en temps réel et en lien avec votre commune.

02 RECHERCHEZ VOTRE COMMUNE



Entrez manuellement le nom de la commune dans la barre de recherche de votre application

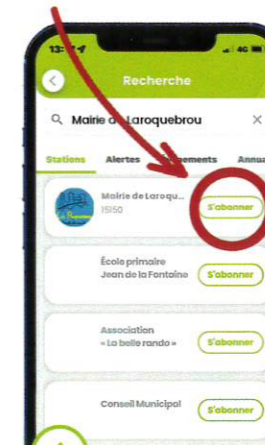
OU Scannez le QR Code via le lecteur intégré

LES AVANTAGES !

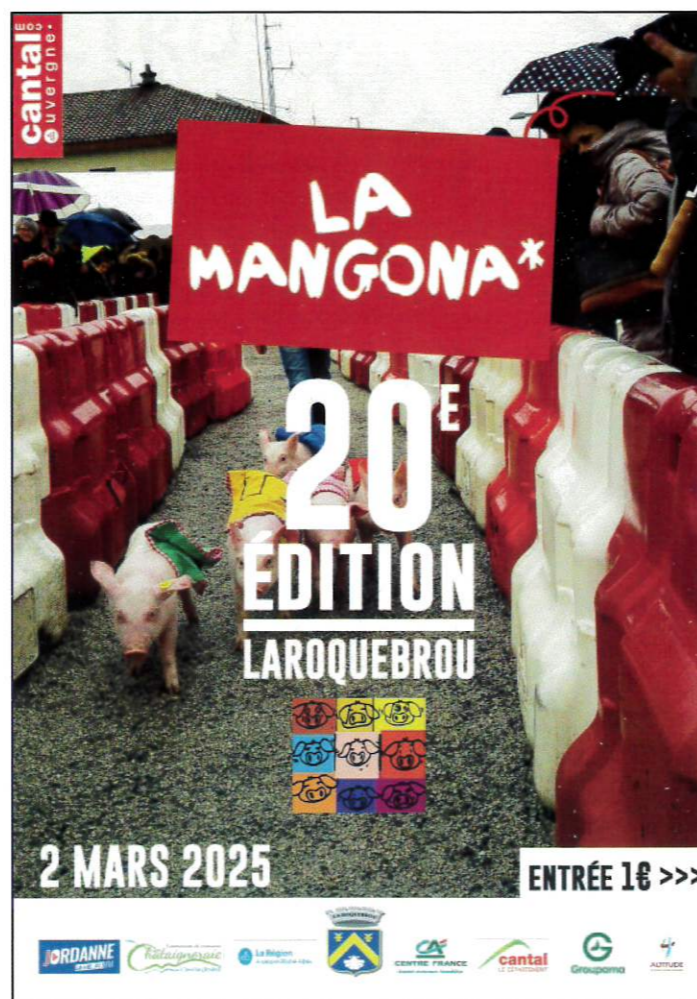
GRATUITE
Téléchargement gratuit et sans engagement.

SANS INSCRIPTION
Pas d'email, pas de numéro de téléphone, aucune donnée personnelle n'est collectée.

SANS PUBLICITÉ
Recevez les informations sans être gêné par l'apparition de publicité.



DATES A RETENIR



LAROQUAPATTES
Trail de Laroquebrou

SAMEDI 29 MARS 2025

30KM/1200 D+
21KM-750 D+
13KM-500 D+
RANDO 13 KM
Course enfant

Infos & inscriptions: www.laroquapattes.fr



QUELQUES ADRESSES UTILES

- MAIRIE :
 - 23 RUE DE LA TRÉMOLIÈRE
 - 04.71.46.00.48
 - mairie@laroquebrou.fr
 - WWW.laroquebrou.fr
 - Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00
- AGENCE POSTALE :
 - Maison des Services
 - Lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 (sauf mardi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00)
- LOCATION DES SALLES MUNICIPALES :
 - salle polyvalente : 145€ (résidents de la commune) ; 245€ (extérieurs à la commune).
 - salle des associations : 90€ (résidents de la commune) ; 120€ (extérieurs à la commune).
 - Les 2 salles sont louées gratuitement pour les associations de la commune (caution obligatoire).
- COURTS DE TENNIS :
 - BAR TABAC O2B : 04.71.49.80.36
- PERMANENCE SOCIALE :
 - Mairie : mardi matin sur RDV de 9h30 à 12h30, et le jeudi matin de 9h30 à 12h30 (sur RDV).
 - 04.71.46.99.63
- MULTISERVICES DISPO SERVICES
 - Communauté de Communes
 - 04.71.46.05.11
 - Mardi de 13h30 à 17h00 les 1er et 3ème vendredis du mois de 9h00 à 12h00
- ASSED CANTAL
 - Agence Aurillac Ouest
 - 12 Place de la Paix - 15 000 AURILLAC
 - Aurélie PAPON / 04.71.62.06.88
- MICRO CRECHE
 - 21 rue de la Trémolière
 - 04.71.46.05.11
- RELAIS PETITE ENFANCE
 - Maison des Services
 - Rue Emile Dumas
 - 04.71.46.05.11
- CENTRE DE LOISIRS
 - Communauté de Communes de la Châtaigneraie
 - 04.71.46.05.11 / 06.81.10.50.42
- ETABLISSEMENTS SCOLAIRES :
 - Ecole Maternelle et Primaire
 - 1 rue Etienne Fargues
 - 04.71.46.03.20
- COLLÈGE
 - Collège Public du Val de Cère
 - 7 route du collège
 - 04.71.46.00.97
- MEDIATHEQUE COMMUNALE :
 - 2 rue Etienne Fargues
 - 04.71.46.07.50
 - Lundi de 9h30 à 11h30 et de 14h30 à 17h30 / mercredi de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 18h30 / vendredi 9h30 à 11h30
- MEDECINS GENERALISTES :
 - Dr BARKA, Dr ANDRIEUX
 - et Dr PRAT
 - Maison de santé
 - Rue Emile Dumas
 - 04.71.46.02.88
- KINESITHERAPEUTES :
 - M. GADEN et Mme CHMELNYK
 - 34 AVENUE DES PLATANES
 - 04.71.46.02.48
- PRATICIENNE MICROKINE
 - Mme Caroline MAS
 - Avenue des Platanes
 - 06.98.45.10.52
- CABINETS INFIRMIERS :
 - Mmes CADIOU, FOURNIER, MAROT-LEYBROS
 - Maison de santé
 - Rue Emile Dumas
 - 04.71.46.00.34
 - Mmes BEYNEL, PERRUTIN, PRINTINHAC et VAURS
 - Maison de santé
 - 04.71.46.08.40
- CABINET DENTAIRE :
 - Dr KUGEL
 - Avenue des Platanes
 - 04.71.46.30.75
- PHARMACIE :
 - Mmes CHANUT, BOUSCATIER
 - Avenue des Platanes
 - 04.71.46.00.15
- AMBULANCES :
 - AT2S BAISSAC BAYOL
 - 04.71.46.20.20
- MAISON DE RETRAITE LE FLORET
 - 2 rue Emile Dumas
 - 04.71.46.02.02
- CENTRE D'ACCUEIL POUR HANDICAPES
 - Foyer Hilaire Maleysson
 - Le Puy Redon
 - 04.71.43.46.46
- VETERINAIRE
 - M. CAZIN
 - 28 avenue des Platanes
 - 04.71.46.00.58
- TAXI NAVARRE
 - 0471460050
- TAXI BONNET
 - 0624840801